



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre à 19 h 30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, Mme HARAN Corinne, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARRIGUE Jean-Michel, M. GARIADOR Alain, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme CHARLANNE Sandrine, Mme BONNARDET Marlène, M. FERRUS Stéphane, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : Mme LAFFONTAS Céline

Absents excusés :

Mme JOST Sybille ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe
M. GAROSI Rémy ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean
M. VITIELLO Laurent ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier
Mme CAZAUX Marie-Christine ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline
Mme FAVRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle
M. DARRIGOL Daniel

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 22 novembre 2024

Date d'affichage : 22 novembre 2024

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/80

Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets. Rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets.

Mme CURUTCHET présente le rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets et propose au conseil municipal d'en prendre acte.

Le rapport précise notamment l'organisation du service public, les projets menés par le service en 2023, les perspectives, les tonnages de déchets collectés, leur évolution...

Le service en quelques chiffres : 191 307 tonnes de déchets ménagers collectés, soit 594 kg par habitant, valorisés à 69 %. Le service compte 337 agents titulaires et 17 ambassadeurs du tri. Il

s'appuie sur 25 déchèteries. Au global le coût du service de collecte et de valorisation des déchets s'est élevé à 52,5 M€.

Si les actions de prévention des déchets et les réformes de collecte se sont poursuivies en 2023, le projet phare de l'année a été l'Extension des Consignes de Tri.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont été étendues à tous les emballages en plastique.

De plus, les conditions de dépose ont été harmonisées sur tout le Pays Basque, simplifiant d'autant plus les consignes : « tous les emballages et papiers se trient et se déposent en mélange ».

Ce changement a nécessité une importante préparation au niveau de la communication à délivrer, mais surtout au niveau technique : adaptation des contenants de pré-collecte, refonte des tournées de collecte, modernisation du centre de tri liée à une augmentation significative du volume de déchets triés et à une mutation de la composition des déchets réceptionnés.

Aussi, l'Extension des Consignes de Tri se reflète dans la production globale de déchets avec une augmentation notable de la collecte sélective, et une baisse des ordures ménagères en conséquence.

La production de déchets :

	Tonnages 2023 (en %)	Tonnages 2023	Tonnages 2022	Performance 2023	Performance 2022	Evolution performance 2022/2023
Collecte sélective	16,9 %	32 363 t	28 489 t	101 kg/hab	89 kg/hab	+ 12 %
Déchèteries	40,5 %	77 543 t	80 279 t	241 kg/hab	252 kg/hab	- 4 %
Ordures ménagères	42,5 %	81 401 t	88 572 t	253 kg/hab	278 kg/hab	- 9 %
Total	100 %	191 307 t	197 340 t	594 kg/hab	619 kg/hab	- 4 %

En 2023, nous avons produit chacun 594 kg de déchets en moyenne, passant ainsi sous la barre des 600 kg/habitant/an pour la première fois depuis la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Cela signifie que la production individuelle globale (tous flux confondus) a diminué. Le flux des ordures ménagères résiduelles, en particulier, a vu la production individuelle passer de 306 kg/an/habitant en 2017 à 253 kg/an/habitant en 2023 (-17,5 %), au bénéfice de la collecte sélective et des déchets déposés en déchèteries, signe d'une meilleure gestion individuelle.

Après avoir entendu les explications, le Conseil municipal :

PREND ACTE du rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets au titre de l'exercice 2023 ci-annexé ;

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laffontas', written in a cursive style.

Mme LAFFONTAS Céline

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le



ID : 064-216400382-20241126-2024_11_26_80-DE